



QUIZ

LES ACTIONS DE L'UNICEF SUR LE TERRAIN : DE L'URGENCE À LA RECONSTRUCTION

Juin 2010

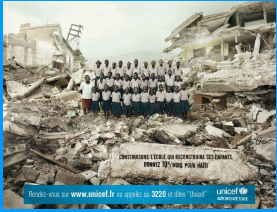


QUIZ 1

Quel est le rôle de l'Unicef ?

- a) Le rôle de l'Unicef consiste à protéger les enfants et les femmes en veillant à l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant.
- b) Le rôle de l'Unicef consiste à protéger les adultes uniquement.

L'Unicef est le fond des Nations unies pour l'enfance. C'est une agence des Nations unies. Son rôle consiste à protéger les enfants et les femmes, à veiller à l'application rigoureuse des normes internationales relatives à leurs droits et à leur offrir des secours.

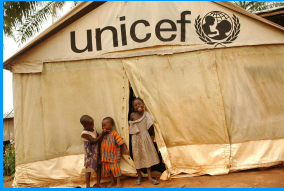


QUIZ 2

Dans quel cadre l'Unicef intervient-il ?

- a) en situation d'urgence
- b) en situation d'urgence et pour la reconstruction et l'aide au développement
- c) pour la reconstruction et l'aide au développement

L'Unicef intervient dans les situations d'urgence (approvisionnement en eau, en matériel de survie, en aliments thérapeutiques, vaccination, éducation, protection, etc.) et assure également des actions de reconstruction et de développement sur le long terme pour favoriser la mise en œuvre des droits de l'enfant (accès à l'école, aux services de base, etc.).

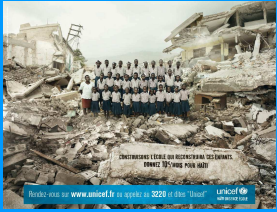


QUIZ 3

Qu'est-ce qu'une situation d'urgence ?

- a) C'est une situation soudaine qui menace la vie et le bien-être d'un grand nombre de personnes.
- b) C'est une situation soudaine qui ne menace pas la vie et le bien-être d'un grand nombre de personnes.

C'est une situation soudaine qui menace la vie et le bien être d'un grand nombre de personnes et qui nécessite le déploiement de mesures spécifiques et rapides pour assurer leur survie, leurs soins et leur protection.



QUIZ 4

Quand le plan d'action de l'Unicef en situation d'urgence se déploie-t-il ?

- a) Dès des les premières heures.
- b) Deux semaines après la crise.

En situation d'urgence, l'Unicef répond aux besoins vitaux dès les premières heures :

- Evaluation rapide de la situation dans les 48 à 72 premières heures
- Distribution de matériels et de vivres
- Identification des enfants non accompagnés après les 72 heures



QUIZ 5

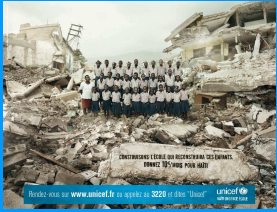
Les étapes du plan d'action de l'Unicef en situation d'urgence sont :

1. ?
2. Mise en place des systèmes d'acheminement des fournitures pour apporter une assistance technique dans les plus brefs délais.
3. Evaluation plus approfondie de la situation pour déterminer les actions à mener.
4. Mise en place d'un système de recueil d'informations des besoins des enfants pour rendre compte des actions menées et évaluer les mesures prises.
5. Mise en place d'un plan d'intervention coordonné des Nations unies avec l'Unicef et les partenaires nationaux et autres.
6. Mise en place de dispositifs de protection des femmes et enfants (contre les maladies, l'exploitation, la violence).

Quelle est la 1^{re} étape ?

- a) Evaluation rapide de la situation et des besoins vitaux (48 à 72 premières heures).
- b) Evaluation de la situation et des besoins vitaux après quelques jours.

L'Unicef évalue rapidement la situation et les besoins vitaux : dès les 48 à 72 premières heures.

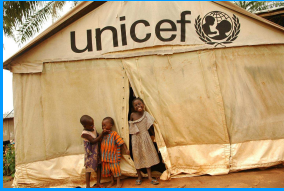


QUIZ 6

Après l'urgence, que fait l'Unicef ?

- a) Après l'urgence, l'Unicef quitte le pays.
- b) Après l'urgence, l'Unicef met en place des actions de reconstruction et de développement.

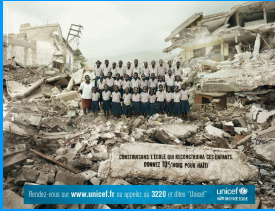
Après l'urgence, l'Unicef avec les autorités, associations et partenaires locaux met en place des programmes visant la reconstruction et le développement sur le long terme pour contribuer au bien-être de tous les enfants.



QUIZ 7

Quelle est la différence entre l'action humanitaire en situation d'urgence et l'aide au développement ?

- a) L'action humanitaire en situation d'urgence vise à apporter une assistance et des secours vitaux pendant la « crise » alors que l'aide au développement a pour but d'accompagner les populations sur le long terme.
 - b) L'action humanitaire en situation d'urgence vise à apporter une assistance et des secours vitaux sur le long terme alors que l'aide au développement a pour but d'accompagner les populations pendant la « crise ».
- **L'action humanitaire en situation d'urgence** vise à apporter pendant la « crise » une assistance et des secours vitaux pour limiter le plus possible le risque de décès chez les plus vulnérables (les populations les plus fragiles sont les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées). Elle vise aussi à apporter des conditions de survie acceptables pour toutes les populations sinistrées. Les situations d'urgence peuvent être liées à des causes humaines (guerres et conflits) ou à des causes naturelles (séisme, ouragan...).
- **L'aide au développement**, quant à elle, a pour but d'accompagner les populations sur le long terme dans l'amélioration des structures et services existants, d'induire des changements structurels avec l'appui des partenaires, la société civile, les autorités et les associations locales. Elle répond notamment aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).



QUIZ 8

Qu'est-ce qu'un programme de reconstruction et de développement ?

- a) C'est un programme court qui implique des actions de reconstruction (restauration d'écoles, par exemple) et de développement (suivi de campagnes de vaccination, par exemple).

- b) C'est un programme qui prend plusieurs années et qui implique des actions de reconstruction (restauration d'écoles, par exemple) et de développement (suivi de campagnes de vaccination, par exemple).

Les programmes de reconstruction et de développement permettent de : restaurer les écoles, les centres de santé, assurer le suivi des campagnes de vaccination, réunir les enfants avec leurs familles, prévenir les maladies, multiplier les sources d'approvisionnement en eau, construire des sanitaires dans les lieux de regroupement de la population (écoles, centres de santé...), faire de la formation à l'hygiène. Ces programmes permettent également d'appuyer les institutions locales, partenaires gouvernementaux à amorcer un redémarrage, à se remettre « debout », à envisager les plans de reconstruction et de développement nationaux sur un plus long terme. Tout cela prend plusieurs années.



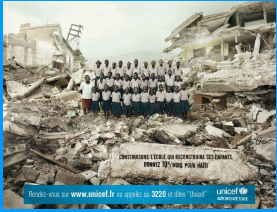
QUIZ 9

Comment l'aide de l'Unicef s'organise-t-elle dans le monde ?

- a) L'Unicef organise son aide en 7 zones régionales.
- b) Toute l'aide de l'Unicef est centralisée à Copenhague.

L'Unicef organise son aide en 7 zones régionales (Afrique de l'Est et australe, Afrique de l'Ouest et centrale, Amérique et Caraïbes, Asie de l'Est et Pacifique, Asie du Sud, Europe centrale et orientale et communauté des États indépendants, Moyen-Orient et Afrique du Nord). . Dans chacune des zones, il y a un bureau régional qui coordonne les actions dans la région et par pays. Au niveau de ces zones, une procédure de réponse aux urgences globale est établie. Cette procédure est ensuite affinée selon la zone régionale, puis par pays : dans chaque bureau de terrain (de pays) et en fonction du contexte du pays, un plan d'urgence est déployé.

C'est l'entrepôt mondial (base logistique) de fournitures de l'Unicef qui est basé à Copenhague.

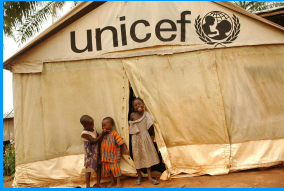


QUIZ 10

Est-ce que l'Unicef est toujours prêt à intervenir ?

- a) Non, l'Unicef n'est pas toujours prêt parce qu'il n'a pas toujours assez de matériels et de personnels sur place.
- b) Oui, l'Unicef est toujours prêt parce qu'il est là avant, pendant, après les crises et parce qu'il a sur place : le personnel permanent.

L'Unicef est toujours prêt, toujours proche des victimes parce qu'il est là avant, pendant, après les crises et parce qu'il a sur place : le personnel permanent (les bureaux de l'Unicef sont présents dans les pays souvent depuis plusieurs dizaines d'années) ; la matériel prépositionné (à la fois dans le pays et sur des plateformes régionales) ; les contacts permanents avec les gouvernements et les ONG notamment.



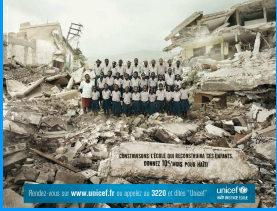
QUIZ 11

Pour répondre aux urgences, les Nations unies ont développé une approche sectorielle des activités sur le terrain. Qu'est-ce que cela veut dire ?

- a) Les agences de l'ONU (PAM, UNICEF, HCR, UNDP, OMS...) sont responsables de différentes zones régionales dans le monde.
- b) Les agences de l'ONU (PAM, UNICEF, HCR, UNDP, OMS...) sont responsables de différents secteurs d'intervention en fonction de leur expertise du problème (santé, nutrition, eau hygiène et assainissement, protection, éducation, abri, etc.).

Depuis 2005, les Nations unies ont développé dans le cadre de leur réponse aux urgences une approche sectorielle des activités :

- les agences de l'ONU (PAM, UNICEF, HCR, UNDP, OMS...) sont responsables de différents secteurs d'intervention en fonction de leur expertise du problème (santé, nutrition, eau hygiène et assainissement, protection, éducation, abri, etc.) ;
- la coordination des activités de l'ensemble des acteurs est d'une importance essentielle dans l'efficacité des secours en situation d'urgence.



QUIZ 12

Quels sont les secteurs d'action prioritaires de l'Unicef sur le terrain ?

- a) Sur le terrain, l'Unicef est responsable de l'eau et de la nutrition, mais également de l'éducation et de la protection des enfants.
- b) Sur le terrain, l'Unicef est responsable de la protection de l'environnement et du développement de l'agriculture.

Sur le terrain, l'Unicef est responsable de l'eau et de la nutrition, mais également de l'éducation (avec une autre organisation « Save the children »). Cela n'empêche pas une intervention de l'Unicef sur d'autres secteurs comme la protection des enfants (protection des enfants séparés de leur famille, lutte contre les trafics, etc.) et la santé en collaboration étroite avec d'autres organisations.



QUIZ

LES ACTIONS DE L'UNICEF SUR LE TERRAIN : DE L'URGENCE À LA RECONSTRUCTION

Juin 2010